



TRIBUNE

journal de la FFE

avril 2005



Franchement, oui !

l'édito de Pierre-Yves Le Borgn'

Rarement vote aura revêtu plus d'importance que celui qui nous attend le 29 mai prochain. Dans un contexte de croissance atone et de recrudescence de la pauvreté à travers l'Europe, face à une situation internationale minée par les conflits régionaux, le besoin d'une Europe politique est chaque jour plus criant. Le Traité constitutionnel européen nous fait progresser vers l'Europe politique. Il nous permettra demain d'agir plus efficacement au nom de nos idéaux de justice et de solidarité. Et ouvrira la voie à d'autres étapes de l'intégration européenne, à commencer par celle du Traité social.

Il nous faut expliquer le Traité constitutionnel et présenter nos arguments. Avec le Traité, le dangereux projet de

Directive Bolkestein sur les services aurait le plus grand mal à voir le jour. Appliquer le principe du pays d'origine à certains services publics, comme c'est aujourd'hui l'ambition des libéraux, serait contraire à l'article II-96 du Traité. Cela reviendrait en effet à rendre plus difficile l'accès à ces services publics. Nous pourrions en demander l'annulation devant la Cour de Justice européenne, car le Traité constitutionnel rend désormais la Charte des Droits Fondamentaux contraignante. Rien de cela n'existe aujourd'hui. Comme n'existe pas non plus cette base juridique de l'article III-122 qui permettrait au législateur européen d'adopter le texte fondateur du droit

européen des services publics. Mobilisons-nous pour le Traité constitutionnel auprès de tous nos compatriotes à l'étranger. Chaque voix compte. La FFE y mettra toute son énergie d'ici au 29 mai. Plus de 25 réunions publiques seront organisées. Si le Traité constitutionnel était repoussé, ce serait pour longtemps la victoire des libéraux, du laisser-faire, de tous ceux qui ne veulent pas d'une Europe politique. Notre Europe est celle de la volonté et de la justice. C'est pour cela que nous disons franchement OUI !

Pierre-Yves Le Borgn'
Premier Secrétaire Fédéral

SOMMAIRE

- p. 1 : Edito
Stage de formation
- p. 2 : Pour le OUI au referendum
Rassemblement des secrétaires de sections
- p. 3 : Budget du MAE
Analyse du rapport Duvernois
- p. 4 : Dossier Projet Fédéral
- p. 5 : Dossier Projet Fédéral
- p. 6 : Togo- Proche-Orient
- p. 7 : International
- p. 8 : Nos adhérents ont publié

Stage fédéral de formation

jeudi 30 juin, vendredi 1er et samedi 2 juillet

Parti Socialiste - 10 rue de Solferino Paris 7ème - Salle Guidoni (Bat A - entresol).
La grille détaillée du stage sera communiquée dans quelques semaines.

Les conditions d'inscription et de participation sont les suivantes :

- Un billet d'avion, au tarif le plus raisonnable, un billet par section. Le billet est remboursé contre facture et carte d'accès à bord.
- 60 euros par nuit d'hôtel pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'un hébergement parisien "amical ou familial".
- 30 euros par jour de Per diem (repas, déplacements) pour ceux qui en feront la demande.
- Engagement de participer à l'ensemble du stage.

Une vingtaine de places sont disponibles pour ce stage. Les postulants seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des candidatures en veillant à une certaine diversité géographique.

Les inscriptions sont à envoyer à : Danièle Seignot pour le 20 mai 2005.

OUI au traité constitutionnel européen

OUI, le traité constitutionnel européen crée les conditions d'une grande avancée sociale, avec l'intégration de la Charte des droits fondamentaux et la définition des objectifs de l'Union qui incluent désormais - et ce n'est pas rien - la paix et la solidarité entre les peuples, le plein emploi, le progrès et la justice sociale, le combat contre l'exclusion sociale, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable, la diversité culturelle et linguistique.

Certes, la construction européenne n'est pas socialiste. Rien d'étonnant : la majorité actuelle en Europe est conservatrice. D'ailleurs l'Europe s'est construite autour de l'idée du Marché commun, ce qui n'a pas empêché les socialistes de la défendre. Jean-Luc Mélenchon ne déclarait-il pas en 1992 que " le rejet du Traité du Maastricht au nom d'une critique anti-capitaliste de la construction européenne procède d'un profond contresens " ?

OUI, le nouveau traité sera révisé comme l'a été le Traité de Rome, à l'unanimité des Etats, ce qui a été fait une dizaine de fois. Les tenants du NON n'imaginent pas être des acteurs responsables et engagés de la construction européenne ; l'Europe leur est étrangère.

Le renégocier ? Si le NON l'emporte, les anciens traités resteront en vigueur, c'est-à-dire la troisième partie du projet, celle

justement - paradoxe basé sur la méconnaissance des textes - qui est la plus dénoncée par les adversaires du Traité. Et renégocier pour quoi ? Moins de libéralisme, plus de socialisme, plus de fédéralisme ? Peu probable puisque la majorité des gouvernements et du Parlement est de droite. Et nous demanderions à Jacques Chirac de négocier un nouveau traité! Avec qui ? Tony Blair et Schröder, considérés comme des libéraux, et dont je pense qu'ils nous seraient éternellement reconnaissants de les avoir libérés d'une constitution qui, pour eux, va déjà trop loin.

On nous assure qu'un NON français entraînerait un choc chez nos voisins européens. Mais aucune force politique ou syndicale dans les autres pays de l'Union n'y est prête. Le résultat serait un blocage de tout développement ; pire encore, les souverainistes pourraient alors détricoter la construction européenne existante.

Quant au vote protestataire ("on va pousser un coup de gueule", "la gauche et la droite, c'est pareil"), de qui fait-il le jeu ? Ceux qui veulent sanctionner Chirac se trompent de timing et de scénario ; Chirac ne démissionnera pas et le vote NON ne ferait que l'exonérer de la politique qu'il a menée. La victoire du NON ne serait pas celle de Marie-George Buffet pour les communistes, de Mélenchon, Emmanuelli et Fabius pour les dissidents socialistes, mais la victoire de celui qui n'a pas besoin de faire campagne, mais raflerait la mise comme en 2001 : Le Pen.

Si nous voulons une Europe plus forte, plus intégrée, c'est pour la paix entre nos peuples et pour nos enfants ; pour la prospérité économique, et il y a encore des progrès à faire ; pour défendre les valeurs de notre société, politiques, culturelles et sociales. C'est pour aller vers une Europe-puissance qui joue son rôle dans les affaires du monde, qui mette fin à l'unilatéralisme, et qui aide les pays du Sud et de l'Est dans leur route vers l'émancipation réelle. C'est le sens d'un OUI socialiste.

Richard Yung
sénateur des Français hors de France

Rassemblement national des secrétaires de section

Le 30 Janvier s'est tenu le 10ème rassemblement des secrétaires de section, opportunité pour le PS de réaffirmer sa position sur le traité constitutionnel à l'issue des résultats du référendum, et présenter les grandes lignes du projet socialiste pour les échéances électorales de 2007.

Ce 30 janvier dans la salle de la Mutualité la FFE était présente, occasion pour nous de nous connaître, mais aussi d'échanger des idées hors du forum de la fédération. Tous nos participants ont pu suivre l'intervention de François Hollande. Le mot d'ordre était l'unité.

F.Hollande annonce les priorités : l'éducation, l'emploi, le logement, l'environnement et la santé seront au centre du projet pour 2007. Notre journée a été marquée par

deux tables rondes interactives, la première sur l'enjeu républicain, la deuxième, après le repas généreusement offert par la fédération, sur la croissance économique et l'égalité sociale. A cette occasion la FFE a posé une question sur le développement durable. Notre question n'a pas eu de réponse, sûrement par manque de temps.

Par la suite, F.Rebsamen nous a présenté le nouveau statut de "l'adhérent du projet".

En effet, les sympathisants socialistes peuvent participer à l'élaboration du Projet en devenant "adhérents du projet" et en versant une "contribution" de dix euros. Cette adhésion vaudra pour la période allant jusqu'à l'adoption du nouveau texte de référence du PS, prévue au premier trimestre 2006.

Dernier moment fort de cette journée, la FFE a été invitée à monter sur l'estrade à la fin du discours de clôture du Premier secrétaire. Notre Fédération prendrait-elle de l'importance ?

Stéphane Séjourné
(Argentine)

L'action culturelle extérieure de la France

Les sénateurs Monique Cerisier-ben-Guiga et Louis Duvernois ont publié deux rapports fin 2004. Le premier porte sur le financement de l'action culturelle extérieure de la France : AEFÉ, centres culturels, Alliances françaises, accueil des étudiants étrangers en France, audiovisuel extérieur. Le second présente des propositions parfois ambitieuses dans les domaines de la francophonie, l'action culturelle, l'audiovisuel extérieur et l'action éducative.

Hélène Conway,
membre du BF



→ **Le rapport de Monique Cerisier-ben-Guiga analyse la situation.** Son introduction est plutôt sombre ("l'action culturelle extérieure n'est pas une priorité politique pour 2005. Le projet de budget n'est pas à la hauteur des déclarations de principes et d'intentions"), mais elle est réaliste, puisque soutenue par les chiffres présentés dans le budget. Si l'ex-

périmentation de la LOLF rend l'évaluation des moyens financiers réels assez difficile, la diminution des personnels est évidente. Le seul progrès est dans l'accueil des étudiants étrangers en France.

Alors que l'AEFE met en oeuvre un plan d'orientation stratégique ambitieux, la subvention de l'Etat diminue encore de 10,62 millions d'euros. "Comme les coûts de scolarisation augmentent pour les mêmes raisons qu'en France...la participation des familles au budget global des écoles s'alourdira encore."

→ **Le rapport du sénateur Duvernois** s'il se rapproche du rapport Dauge dans certaines de ses propositions, déclare dès les premières lignes : "le poids des attentes envers l'autorité et la puissance publiques est tel en France qu'il conduit souvent à s'abandonner à une attitude résignée, qui procure un confort engourdissant, mais momentané". Le ton est donné : contrainte budgétaire oblige, d'autres manières d'agir que de s'en remettre à l'Etat-Providence doivent être envisagées.

Par exemple :

- créer une Agence pour la culture française à l'étranger chargée de gérer l'ensemble de nos établissements culturels à travers le monde;
- arrêter de recourir systématiquement aux régulations budgétaires;
- faire de l'Alliance française de Paris un véritable opérateur en lui versant directement l'ensemble des crédits publics (personnels et moyens) destinés à soutenir l'action de son réseau;
- créer une structure de coordination interministérielle chargée de définir la stratégie d'ensemble de l'audiovisuel extérieur, éta-

blissant par zone géographique et par opérateur des objectifs à atteindre, et de contrôler le respect de ces objectifs ;

Une cinquante de postes de résidents seront créés, à la charge des établissements. Le rapport de la Cour des Comptes constate "des défaillances persistantes : l'alourdissement des coûts, le transfert du financement aux familles et la persistance des inégalités". Il semblerait que le fondement même de service public de l'AEFE soit remis en question. L'objectif est de rationaliser le réseau culturel et de coopération afin de sauvegarder le réseau diplomatique dans une période de réduction budgétaire qui semble sans fin. Les postes budgétaires disparaissent (solde négatif de 22 en 2005) et une fusion des fonctions de consul général et de directeur d'institut est prévue (déjà réalisée à Hambourg et Alexandrie). Des postes d'expatriés seront transformés en postes de recrutés locaux et les moyens vont être renforcés dans des postes prioritaires.

Enfin il est prévu de supprimer les doublons entre un centre culturel et une Alliance française. Monique suggère que "puisque l'Etat compte sur l'Alliance française pour compenser la réduction de son réseau culturel à l'étranger, il devrait lui accorder l'autonomie, les personnels d'encadrement et les subventions modiques qui lui sont indispensables".

blissant par zone géographique et par opérateur des objectifs à atteindre, et de contrôler le respect de ces objectifs ;

- garantir une protection sociale complète aux agents en position de "détachement direct" ;
- donner un pilote politique à la francophonie ; créer un ministère délégué à l'action culturelle extérieure et à la francophonie, qui détacherait cette politique de l'actuelle structure ministérielle;
- augmenter le nombre de bourses ouvertes aux étudiants étrangers, développer les sections européennes et favoriser la mobilité des élèves et étudiants.

Les conclusions du rapport ont été, comme il est d'usage, adoptées à l'unanimité par la commission des Affaires culturelles du Sénat. Il montre une volonté de mise en place d'une stratégie d'influence de la France qui est confronté à l'immobilisme de l'administration, aux conséquences catastrophiques de la régulation budgétaire sur le terrain, au cloisonnement des structures et l'hermétisme des circuits.

Y a-t-il pour autant un pilote dans l'avion de l'action culturelle extérieure de la France ?

La représentation politique

Le samedi 5 février, à l'occasion d'une réunion du Bureau Fédéral, s'est tenu un atelier de réflexion sur "la représentation politique des Français de l'étranger" en présence de camarades européens résidant en France, et de personnalités qualifiées.

La problématique européenne

"L'Europe fait peu pour les Européens vivant hors de l'Union". Ouvrant la discussion, M. Helms rappelle toutefois les progrès faits dans le domaine de la protection consulaire, désormais offerte par chaque consulat aux ressortissants des pays européens ne disposant pas d'un consulat sur place. L'association qu'il représente suggère la création d'un observatoire pour les Européens vivant hors de leur pays d'origine, et la nomination d'un commissaire en charge des Européens hors d'Europe.

"Il est difficile, même pour les résidents en Europe, de sensibiliser un député européen à nos difficultés d'expatriés telles que la reconnaissance des diplômes, ou l'exportabilité des retraites" témoigne un intervenant. Il y a donc un besoin de représentation des expatriés au Parlement européen. Une représentation commune des Européens hors d'Europe est un dessein séduisant, mais qui nécessite un mode unique d'élection. La création d'une circonscription des Français de l'étranger serait un premier pas.

Nous notons également l'idée d'un guichet unique pour les questions touchant aux Européens vivant hors de leur pays d'origine, et d'une représentation au Conseil économique et social européen.

Où militer ?

"Comment assurer la continuité militante d'un pays à l'autre?" s'interroge un camarade italien. "À travers une section à l'étranger de son propre Parti ? une section locale du PSE ? ou une section du parti socialiste du pays d'accueil ?". Les socialistes de DS ont ainsi choisi d'encourager le vote dans le pays de résidence lors des élections européennes, pour sou-

ligner la dimension européenne de l'élection et l'engagement européen de DS. Les partis nationaux savent désormais que les communautés expatriées peuvent représenter un appoint électoral important. La présentation de candidats aux municipales sur les listes du SPD par un groupe formé à Munich par les sections des partis membres du PSE en témoigne. Le manque de visibilité des députés des portugais expatriés rend l'expérience décevante. La participation aux élections

locales pour les représentants des communautés expatriées est très faible en France, en Italie et au Portugal. Aucune action d'information civique n'est menée en direction de ces communautés, créant ainsi une crise de la démocratie représentative. La question de l'utilité de cette représentation est posée. Le Portugal prévoit de faire l'expérience du vote électronique (e-vote). La France l'a faite aux Etats-Unis lors des élections à l'AFE de 2003. 60% des votants ont choisi le e-vote, mais le taux de participation est resté stable à 15%. "Le e-vote ne répond pas à la question que se pose la majorité des expatriés: à quoi sert un conseiller élu ? Pourquoi voter pour l'AFE ?".

suite =>

les participants à l'atelier :

- Membres du bureau de DS (Democristiani di Sinistra - Italie) de Paris : Bruno Besana, président du Comité de l'Ulivo-Paris, Barbara Revelli, membre du COMITES-Paris, François Farellacci ;
- Elisabetta Pomiato - Présidente du COMITES-Paris;
- Membres du Conseil des Communautés Portugaises : Carlos Pereira, Vice-Président du Conseil Permanent et Antonio Fonseca, membre du bureau de la section France;
- François Colcombet, Président de la Convention pour la 6ème république, maire, ex-député (Allier) ;
- Claire Goyer, Présidente déléguée de la FFE du Parti Radical de Gauche ;
- Hans Jorgen Helms, Vice-Président de "Les Européens dans le Monde" ;
- Monique Cerisier ben Guiga et Richard Yung, sénateurs socialistes représentant les Français établis hors de France.

Ainsi que les membres du Bureau Fédéral : Dominique Aguessy (Belgique), Pierre-Yves Le Borgn', premier secré-

taire fédéral (Belgique), Jean-Daniel Chaoui (Madagascar), Hélène Conway (Dublin), Elisabeth Garreault (Jérusalem), Jean-Yves Leconte (Pologne), Philippe Marlière et Valérie Rabault (Londres), Manon Mondoloni (Bamako), Christophe Monier (New York), Aude Yung (Munich).

Et des militants de la FFE: Jean-Christophe Bégué et Gérard Billet (isolés), Jackie Bertho et Christine Kodjo (Abidjan), Eric Charvet (ex-Mauritanie), Valérie Picquet (Belgique).

L'association "Les Européens dans le Monde" est une fédération, basée à Bruxelles, de 13 associations nationales d'expatriés, dont l'ADFE-Français du Monde et la Mission Laïque Française. Son but est de contribuer au développement d'une citoyenneté européenne pour les Européens vivant hors de leurs pays d'origine.
www.euromonde.org

des Français de l'étranger

Hors d'Europe

La création de fondations politiques européennes pourrait contribuer à l'émergence de partis européens. Hors d'Europe, des sections de partis membres du PSE, réunies au sein de NYPES (New York - Party of European Socialists), s'efforcent de contribuer en tant que section locale du PSE à un projet socialiste européen. En Afrique, les communautés françaises et binationales sont encore peu intéressées par la dimension européenne qui semble fort lointaine.

La problématique française : des députés

Selon des études faites à la demande de nos sénateurs, une réforme de la constitution n'est pas nécessaire pour permettre l'élection de députés des français expatriés. Ils proposent l'élection de 12 députés

à la proportionnelle dans des macro-régions. Pierre-Yves Le Borgn' souhaite la généralisation du vote par correspondance, la diminution du nombre de sénateurs (1 sénateur pour 2 députés) et l'augmentation du nombre de grands électeurs. François Colcombet souligne que le Conseil Constitutionnel pourrait refuser une proportionnelle réservée aux seuls Français de l'étranger. Il souhaite l'élection du Sénat au suffrage universel direct dans un cadre proportionnel régional. Les Français de l'étranger, représentés par des députés, auraient moins besoin de sénateurs.

Des délégués consulaires

L'élection de délégués consulaires dans chaque consulat ferait contrepoids à l'administration et créerait des relais locaux pour les Conseillers à l'AFE. Ces délégués auraient-ils un rôle consultatif ou de membre d'instances décisionnelles ?

Enfin, quelles responsabilités confier à une collectivité des Français de l'étranger ? la sécurité sociale et la gestion de la CFE ; l'action sociale ; l'enseignement et la gestion des bâtiments scolaires et de l'AEFE ; la formation professionnelle ; l'action culturelle de proximité. Munie d'une dotation de fonctionnement, gérant ses recettes et ses dépenses, cette Assemblée serait élue le jour des élections européennes, selon la loi sur la parité, ne comprendrait que des membres élus, et élirait son président.

Il faut s'attendre à ce que ces propositions suscitent une opposition du MAE, de la droite, mais aussi de certains conseillers à l'AFE qui pourraient craindre la concurrence locale de délégués consulaires. Il nous appartient de les détailler dans le cadre du Projet.

Christophe Monier, BF

Et chez nos voisins ?

Pour les 4 millions d'Italiens à l'étranger :

- Le premier vote pour 12 députés et 6 sénateurs des Italiens de l'étranger aura lieu par correspondance en 2006 dans 4 macro-régions (Europe ; Amérique du Sud ; Amérique Centrale et du Nord ; Afrique et Asie).

- Le Conseil Général des Italiens à l'Étranger, une structure similaire à l'AFE, est un conseil consultatif composé de 65 membres élus par des grands électeurs, et de 29 membres nommés.

- Les COMITES (Comités des Italiens à l'étranger) sont composés de membres élus au suffrage universel et de membres cooptés. Le COMITES de la circonscription de Paris, qui couvre 60.000 électeurs dans 37 départements, est composé de 12 élus et de 4 à 6 membres étrangers, mais d'origine italienne, cooptés. Le taux de participation

est de 25%. Les listes de candidats sont souvent sponsorisées par des organisations para-syndicales subventionnées qui viennent en aide aux expatriés, et ont une coloration politique.

- Pour les élections européennes, un Italien peut voter pour sa circonscription régionale d'origine.

Pour les 4,5 millions de Portugais à l'étranger :

- 4 députés (2 pour l'Europe, 2 pour le reste du monde) sur un total de 230 (1,74% des députés mais 33% de la population). Le vote se fait par correspondance, avec une participation de 24%. Il y a 148 000 inscrits sur les listes électorales, dont la moitié en Europe (51 000 en France, 10% du nombre de Portugais qui pourraient voter). Un citoyen est rayé des listes s'il ne vote pas pendant deux scrutins successifs, et doit

ensuite se réinscrire.

- Le Conseil des Communautés Portugaises est composé de 100 membres, tous élus (15 en France) lors d'un vote dans les consulats (pas de vote par correspondance). Le taux de participation est de moins de 3% ; les listes ne sont pas à jour et la même personne peut apparaître dans plusieurs consulats au fil de déménagements successifs. Les élus siègent dans des conseils locaux, qui couvrent souvent plusieurs consulats.

- Les expatriés peuvent voter au consulat pour l'élection présidentielle. Ils votent également pour les européennes (circonscription nationale unique) et les référendums.

Dans les deux pays, un Secrétaire d'Etat aux communautés expatriées fait partie du gouvernement.

“Démocrature” à la sauce togolaise

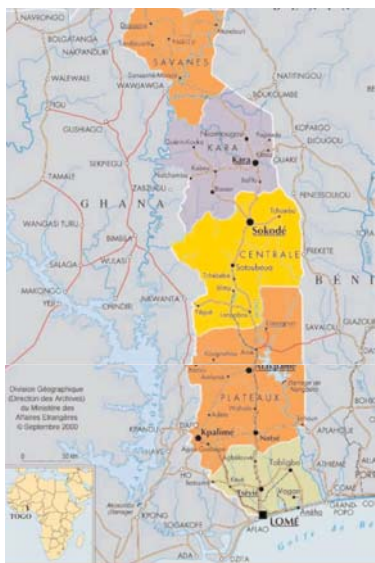
Démocratie et Afrique ont décidément des difficultés à s'approprier. Nous avions eu Kabila fils, voici Eyadema fils. Ce modèle "ancien régime" semble s'installer sous les tropiques francophones. Avant qu'il accepte finalement de s'en remettre à une élection, il y avait de quoi s'indigner et s'inquiéter... mais l'histoire n'est pas finie !

Résumons. Eyadema père, au pouvoir depuis 38 ans, décède sans prévenir. "Le clan" se mobilise par l'intermédiaire de sa "branche militaire" qui nomme Eyadema fils nouveau chef de l'État. Devant les réactions négatives de la communauté internationale, l'armée se met en quête d'un habillage constitutionnel. Elle réquisitionne les députés qui votent séance tenante :

- ◆ La désignation de Eyadema fils comme nouveau député de l'Assemblée nationale togolaise (sic)
- ◆ La destitution du président de cette

assemblée et son remplacement par le nouveau député "fraîchement élu" en la personne de Eyadema fils (sic, sic).

La constitution togolaise prévoit qu'en cas de décès du Chef de l'État, le président de l'Assemblée nationale assume l'intérim et organise des élections présidentielles dans un délai de deux mois. Mais les députés, dans la foulée, décident que le nouveau président assumera l'intérim jusqu'à la fin du mandat de feu Eyadema père, soit 2008 (sic, sic, sic). Notons que la quasi-totalité de l'Assemblée nationale togolaise est constituée de députés issus du parti de Eyadema père.



Cette mascarade diffuse le parfum mal-odorant de la dictature. La communauté internationale, mais particulièrement l'Union Africaine et la

France, sont au pied du mur. Après les déclarations de principes, les réactions convenues et les missions de médiation

diverses et variées, quelle sera leur attitude ? Vont-elles continuer à penser que, au bout du compte, l'important c'est l'ordre et la stabilité et que Lomé ou Libreville sont préférables à Monrovia ou Abidjan ? Ou bien vont-elles considérer que les droits humains sont également partageables sur notre planète, et que les Africains ne sont pas forcément condamnés à supporter des pouvoirs totalitaires même au prix d'un désordre transitoire ?

Les déclarations de Jacques Chirac concernant son ami Eyadema laissent peu d'espoir. La droite privilégie sans état d'âme l'ordre et la sécurité nécessaire au "business". Notre président fut très clair lors de son voyage en Tunisie, les droits de l'homme passent après "la bouffe", la dignité après le "bol de riz". La gauche n'est d'ailleurs pas toujours très à l'aise sur le sujet quand elle est au pouvoir, le pragmatisme dominant la plupart du temps les grands principes.

La démocratie serait-elle une valeur universelle essentiellement à l'usage du Nord ? Bongo fils, Kadhafi fils, Moubarak fils peuvent dormir sur leurs deux oreilles, la voie est dégagée.

Jean-Daniel CHAOUI

Espoir ténu pour la paix au Proche-Orient

En dépit du paternalisme colonial qui caractérisait son programme, la Conférence de Londres sur le Proche-orient est porteuse d'espoir.

Mahmoud Abbas y a gagné l'appui international à son engagement en faveur d'un combat politique et pacifiste contre l'expansionnisme israélien en Cisjordanie. Sa volonté de rétablir l'ordre dans les territoires occupés et de lutter contre la corruption sera soutenue par une aide internationale. Les Israéliens ne cherchent pas à le déstabiliser. Ainsi la responsabilité du criminel attentat de Tel-Aviv, qu'il a sév-

rement condamné, n'a pas été, comme à l'ordinaire, attribuée à l'Autorité palestinienne, mais à la Syrie.

Il faut maintenant que Mahmoud Abbas conforte son audience chez les 3,8 millions de Palestiniens sous occupation militaire israélienne et chez les 4,2 millions de réfugiés. En effet, il ne suffit pas d'avoir un soutien international et d'être légitimé comme interlocuteur acceptable par la puissance occupante pour gagner le soutien populaire nécessaire à la conclusion d'une paix improbable, dont les termes décevront un peuple soumis à une si longue oppression.

Après les élections présidentielles réussies du 9 janvier, les Palestiniens des Territoires occupés doivent faire face aux échéances des élections municipales et des élections législatives prévues pour le 17 juillet 2005. Le risque majeur est que le Hamas confirme ses premiers succès aux élections municipales et gagne les élections législatives. Si le gouvernement israélien s'obstine à faire de la vie des Palestiniens un enfer, la victoire du Hamas est très probable et tout espoir de paix négociée s'évanouira pour longtemps.

Monique Cerisier-ben-Guiga
Sénatrice des Français hors de France

La cohésion sociale au menu de l'internationale

La réforme des Nations Unies, les institutions financières internationales et le commerce et les droits sociaux, étaient au centre des discussions de la réunion du Comité de l'Internationale Socialiste sur l'Economie, la Cohésion sociale et l'Environnement, qui s'est tenue à Genève le 14 janvier.

Ces thèmes, qui font depuis longtemps partie de l'agenda de l'Internationale Socialiste pour une gouvernance mondiale meilleure et plus juste, ont été discutés par les membres du Comité, soulignant l'un des principaux objectifs de l'Internationale : construire des institutions globales et une économie mondiale œuvrant pour la promotion d'une plus grande stabilité, l'équité et l'inclusion de tous.

Lors de cette première réunion du Comité depuis le Conseil de l'IS à Johannesburg,

les délégués ont concentré leurs discussions sur :

- la réforme et le renforcement des Nations Unies - un thème sur lequel un Groupe de Travail prépare actuellement un document, et dont un rapport préliminaire a été présenté à la réunion par Maria João Rodrigues ;

- la réforme des institutions financières internationales pour assurer un système de gouvernance mondiale plus légitime et plus démocratique, avec un document de Kemal Dervis comprenant la proposition de créer un Conseil de sécu-

rité économique, social et environnemental des Nations Unies, et de mobiliser des ressources pour financer le développement, les biens publics mondiaux et combattre la pauvreté ;

- et lier la mondialisation, le développement, le commerce et les normes fondamentales du travail, avec un document d'Anna Diamantopoulou sur le commerce et les droits sociaux, un sujet qui sera davantage développé dans une note de position qui sera préparé sous sa responsabilité.

Suite à la décision prise de se réunir la prochaine fois en Afrique pour donner aux travaux une approche plus régionale, la prochaine réunion se tiendra à Nairobi, les 8 et 9 avril, où le Comité focalisera ses discussions sur ce continent.

De Davos à Porto Alegre

Les altermondialistes ont gagné la première manche, celle qui consistait à placer leurs préoccupations au centre du débat politique mondial : Davos s'est tenu sur le thème du développement. Chirac y a défendu l'idée d'une taxe mondiale sur les mouvements financiers et Blair s'est transformé en militant pour le développement de l'Afrique.

Satisfaction et méfiance traduisent la situation. Il est en effet, remarquable que "les propositions pour un autre monde possible" mobilisent la réflexion d'un sommet comme Davos, symbole du pouvoir financier et industriel mondial. Que de chemin parcouru depuis le premier forum social de Porto Alègre en janvier 2001 ! Mais méfiance car les "grands" de ce monde nous ont suffisamment abusés, depuis plusieurs décennies, de discours et de déclarations d'intentions sans qu'aucune décision et réalisation conséquente ne voie jamais le



jour. Le fait que Jacques Chirac soit en première ligne n'est pas pour nous rassurer, celui-ci ayant dans le domaine des promesses et des annonces sans effet atteint un haut niveau d'expertise.

Face à cette évolution, le mouvement altermondialiste ne peut qu'intensifier la pression sur les décideurs du Nord en conservant un haut niveau de mobilisation. Les forums sociaux restent des outils remarquables de propositions alternatives à la mondialisation libérale.

Jean-Daniel Chaoui
Membre du BF
chargé de la mondialisation

Des champs communs possibles

Les économies des pays industrialisés dépendent 900 milliards de dollars pour protéger leurs frontières mais consacrent moins de 60 milliards aux pays pauvres... L'idée d'une civilisation qui laisse mourir ses enfants est terrifiante.

Pour que les pays pauvres soient capables de faire de la lutte pour le développement une priorité, la démocratie doit être renforcée au centre du pouvoir. La réforme de l'ONU, et en particulier du Conseil de sécurité, fait partie de ce programme. Mais les frontières de l'inégalité ne se déplaceront pas, tant que le pouvoir politique restera bloqué par un système financier qui perpétue les relations actuelles : 45% des décisions de la Banque Mondiale sont prises par les sept pays les plus riches. Et cinq économies centrales détiennent 40% des votes au Fonds Monétaire International, alors que 23 nations africaines, accablées par la faim, n'en ont que 1%... La discussion sur des champs communs possibles entre le Forum social mondial de Porto Alegre et le forum économique mondial de Davos est une tâche comprise dans cette approche.

(Discours du Président brésilien au Forum social de Porto Alegre, janvier 2005).

Sections

Les adhérents de la FFE ont la plume alerte. C'est l'une de nos richesses. J'ai passé ainsi plusieurs soirées d'un hiver belge bien long à lire avec bonheur les ouvrages récents de nos amis Dominique Aguessy (section de Belgique, membre du Bureau Fédéral), Adama Coumba Cissé (secrétaire de la section de Waoundé), Jean-François Obiang (section du Gabon) et Amilcar Gonçalves Martins (section de Lisbonne, maire de São Brás, un quartier de la ville d'Amadora). Chacun de ces livres renferme un trésor d'expériences, une histoire, une recherche et surtout des convictions solides et généreuses à partager avec nous tous. P.Y. L.B.


 **Contes du Bénin, L'Oracle du Hibou,** par Dominique Aguessy (Editions Maisonneuve & Larose, 2004)

Après "Les chemins de la sagesse", "Le caméléon bavard", "La maison aux sept portes", "L'aube chante à plusieurs voix" et "Le gué des hivernages", Dominique Aguessy poursuit un formidable travail de recherche au cœur de la littérature orale traditionnelle au Bénin et dans d'autres régions d'Afrique. Le conte est trop souvent traité comme un genre mineur. Il est pourtant porteur de messages, de valeurs et d'expériences, dont la transmission révèle toute la richesse des cultures et sociétés africaines. Il offre aussi une grille de lecture de la réalité africaine contemporaine, entre espoirs et frustrations, face aux préjugés et à l'indifférence d'un monde mercantile pour qui l'Afrique est un continent perdu.

La symbolique du hibou est présente dans tout l'ouvrage de Dominique. Etrange animal que ce hibou, porteur de pouvoirs magiques, que l'on craint et écoute, qui fascine toujours. Savoir écouter un conte, en entendre le message et en garder l'universalité : voilà le chemin que nous propose Dominique Aguessy avec "L'oracle du hibou". Entre divertissement et réflexion, son livre est une invitation au rêve, à l'évasion et à la découverte d'un patrimoine littéraire d'une remarquable richesse.

 **La grande mutation,** par Adama Coumba Cissé (Editions L'Harmattan, 2004)

L'imaginaire n'est jamais aussi loin de la réalité que l'on pourrait le croire. A travers le roman d'Adama Coumba Cissé, ce sont tous les contrastes et interrogations de l'Afrique que l'on perçoit. L'histoire de Yougo, chef de la tribu des Ganninkos, et d'un village appelé "la Cité", dans le département de Dioubé, raconte la quête d'un changement voulu et accepté de l'intérieur de la communauté. Chacun des personnages mis en scène par Adama exprime à sa manière les questions lourdes et difficiles de conflits de génération, de métissage culturel et de solidarité dans un monde en mouvement perpétuel. Plus loin, c'est aussi la construction d'un pays neuf qui est évoquée. Le roman d'Adama Coumba Cissé se lit avec plaisir et gravité, car il aborde finalement nombre des défis d'aujourd'hui. C'est en cela que Yougo, Balla et Farba sont attachants et que leur histoire tient le lecteur jusqu'à la dernière page.

 **France-Gabon 1960-1990 : Trente ans de dépendance réciproque,** par Jean-François Obiang (La Maison Gabonaise du Livre, 2004)

La France et le Gabon sont intimement liés. Le livre de Jean-François Obiang, enseignant à l'Institut de l'Economie et des Finances de Libreville, tente d'interpréter cette double dépendance singulière à travers un concept : le clientélisme. Cet ouvrage fouillé met en lumière le rôle des acteurs privés, qui bouscule très largement le schéma traditionnel Etat patron et Etat client, pays actif dominant et pays actif dominé. L'intervention des acteurs privés conduit à une inversion des pôles de l'autorité entre France et Gabon. Pour autant, les acteurs privés ne se placent pas en concurrence avec les Etats, dont la mutation parallèle explique aussi la singularité de la relation entre la France et le Gabon. L'ouvrage de Jean-François Obiang développe toute la problématique de la construction de l'Etat en Afrique. Les idées qu'il exprime, parfois à contre-courant, n'en sont que plus intéressantes à découvrir.

 **A Libertação do Homem pelo Homem : entre a espada e a parede,** par Amilcar Gonçalves Martins (Pensamentos Democráticos, 2004)

Amilcar Martins publie avec "La libération de l'homme par l'homme" un premier livre, qui rassemble ses réflexions sur la liberté, la volonté et la responsabilité. Nourri de son histoire personnelle et de son expérience politique au service de la collectivité, Amilcar présente une centaine de petits textes qui, tous, invitent au débat : parmi ceux-ci, règles et liberté, liberté et développement ou bien encore liberté et solidarité. Au bout de la lecture, agréable et chaleureuse, fleure aussi une conclusion en forme de rappel : la liberté est toujours en danger. Il faut la défendre, la protéger, la justifier. Car les pertes de liberté, grandes ou petites, franches ou insidieuses, restent toujours possibles.

Les convictions qu'exprime Amilcar Martins nous rassemblent certainement. L'écrire comme il le fait est œuvre utile. "La libération de l'homme par l'homme" est à lire sans modération.

Journal de la Fédération des Français à l'Etranger du Parti Socialiste

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
tél : 01 45 56 77 82
fax : 01 45 56 77 85

directeur de la publication :
Pierre-Yves Le Borgn'
responsable de la rédaction :
Aude Yung

courriel : ffe.ps@wanadoo.fr
<http://www.ffeps.com>